

LISTE DES FRAIS – 2026-2027

INSTALLATION ET ENTRETIEN DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

DEP 5296 – 1 485 heures

<u>À payer au Centre</u>	<u>18 ans -*</u>	<u>18 ans +*</u>
Carte d'identité (Notez que des frais de 5\$ seront exigés pour le remplacement de la carte d'identité)	0 \$	0 \$
• Matériel didactique ○ Dépôt pour prêt d'outils et manuels de référence ○ Dépôt pour prêt de puce électronique ○ Cours Santé sécurité générale sur les chantiers de constructions ○ Reprographie • Équipement de protection individuel ○ Casque de sécurité	0 \$ 0 \$ 50 \$ 17 \$	320 \$ 12 \$ 50 \$ 17 \$
Frais à acquitter à la date spécifiée sur la lettre de confirmation d'admission	67 \$	411,08 \$
Les modes de paiement privilégiés sont : Débit, Visa et MasterCard. Pour les élèves de moins de 18 ans : tout matériel non remis ou endommagé sera facturé.		
<u>Matériel obligatoire</u>		
• Fournitures scolaires ○ Papiers, crayons et /ou autres pour prise de notes + stylos de plusieurs couleurs (noir, rouge, bleu) ○ 2 cartables de 1½ po + 1 marqueur permanent de style Sharpie ○ 1 calculatrice scientifique ○ 1 cadenas pour casier + 1 petit cadenas pour coffre à outils • Équipement de protection individuel ○ Lunettes de sécurité avec verres clairs** ○ Botte de sécurité (homologuées CSA) ○ Gants de travail au besoin ○ Pantalon de travail ou jeans		

Modalités de remboursement à se procurer au magasin de son choix

- Si la formation est **annulée** par le Centre, tous les frais sont remboursés.
- Si l'élève se **désiste** et désire recevoir un remboursement, il doit en faire la demande par écrit au moins trois (3) jours avant le début de la formation et tous les frais seront remboursés.
- Si l'élève **abandonne** en cours de formation, les dépôts pour prêts d'outils, manuels de référence et puce électronique seront remboursés, si tout le matériel est remis en bon état.

*L'usager qui a atteint l'âge de 18 ans avant le 1^{er} juillet précédant son admission est considéré avoir 18 ans et plus.

**Une paire sera fournie aux 18 ans et moins en début d'année.